

09.03.2017 - 11:53 Uhr

Organisation de l'infrastructure ferroviaire : un renvoi au Conseil fédéral inapproprié

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, regrette que le Conseil national n'ait pas fait son travail et ait renvoyé au Conseil fédéral le projet d'organisation de l'infrastructure ferroviaire. Transformer CFF Cargo en une entreprise autonome serait une grave erreur en mettant en péril le système intégré des CFF.

A plusieurs reprises déjà, l'externalisation de CFF Cargo, au motif de renforcer la concurrence, a été discutée, la dernière fois en 2015 après une vaine tentative de sortir le transport des marchandises des activités principales de CFF. Il ne fait donc pas de sens pour Travail.Suisse de revenir à nouveau avec cette proposition.

Pour Travail.Suisse, la transformation de CFF Cargo en une entreprise autonome constituerait un pas vers la privatisation, ce qui remettrait en cause l'actuelle CCT CFF Cargo et menacerait par conséquent les conditions salariales et de travail des collaborateurs et collaboratrices. Etant donné que la décision de renvoi a été prise à une faible majorité au Conseil national, Travail.Suisse attend du Conseil des Etats qu'il ne suive pas la voie prise par le Conseil national et entre en matière sur le projet qui ne prévoit pas de transformer CFF Cargo en entreprise autonome.

Contact:

Denis Torche, responsable du dossier service public, Tél.
079/846'35'19, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100799988> abgerufen werden.